

Centre Hospitalier Régional et Universitaire - Restructuration de l'Hôpital Saint-Jacques - Question de M. JACQUEMIN, Conseiller Municipal

M. JACQUEMIN : Comme ma question est relative au Centre Hospitalier et qu'il y a quelques mois maintenant un organe de presse a donné des avis, notamment sur les services d'urgence des hôpitaux, je dois prendre toute la distance qu'il convient par rapport à certains jugements que je ne partageais pas sur nos services hospitaliers. Je tenais à le dire. Par contre, je souhaite aborder un sujet que vous connaissez bien Monsieur le Maire parce qu'il est déjà très ancien ; il se pose depuis la construction même de l'Hôpital Jean Minjoz dans la mesure où on n'y transportait pas l'ensemble des services, certains étant maintenus sur le site de Saint-Jacques. A partir du moment où la construction de l'Hôpital Minjoz était engagée, parallèlement se posait bien entendu le devenir de l'Hôpital Saint-Jacques. Or si ma question remonte aujourd'hui, ce n'est pas que nous ne suivons pas très précisément ce qui se passe à l'Hôpital Saint-Jacques mais c'est que dans certains services s'exprime un mécontentement auquel je ne veux pas donner un relief particulier aujourd'hui mais qui doit tout de même nous interpeller.

Il y a un retard évident dans la modernisation et la restructuration de l'Hôpital Saint-Jacques qui est un dossier extrêmement important. On vit de promesses en promesses jamais tenues. La précédente direction de l'actuel Hôpital avait fait un projet de restructuration que l'Etat n'a jamais voulu prendre en compte.

La Commission Médicale de l'Hôpital a réfléchi sur ce plan de restructuration, a délibéré en octobre mais pour le moment, que je sache, ce projet médical d'établissement n'est toujours pas avalisé par les pouvoirs publics. Or cet attentisme aboutit à une situation très difficile à vivre pour certains services de Saint-Jacques. Je citerai notamment, parce que d'ailleurs ce n'est pas un mystère ici, la presse l'a déjà largement repris, le service d'urologie, le service de pédiatrie. Dans ces deux services, les conditions d'exercice quotidiennes de la médecine deviennent extrêmement difficiles, délicates, et inquiètent le personnel et les chefs de service.

Monsieur le Maire, je pose un peu cette question parce qu'on se trouve avec une nouvelle équipe de direction de l'Hôpital. La Commission Médicale a approuvé un projet, elle l'a soumis. Donc nous sommes en droit aujourd'hui d'attendre que des décisions soient prises très rapidement. Je sais que certaines viennent d'être prises très rapidement. Je sais que certaines viennent d'être prises mais ce sont des décisions transitoires. Il y a je crois, une permission de crédits d'une trentaine de millions de francs pour parer au plus pressé, pour l'installation de l'urologie et du service de chirurgie infantile. Mais ce ne sont que des travaux d'attente qui en aucun cas ne solutionneront la restructuration de l'Hôpital Saint-Jacques devenue urgente. Aussi Monsieur le Maire, souhaiterais-je premièrement, que le projet retenu par la Commission Médicale soit entériné le plus vite possible par les pouvoirs publics et par le Conseil d'Administration, deuxièmement, que le projet d'établissement soit rédigé le plus vite possible et si possible ne nous prenne pas encore une année complète, l'année 1993.

Je demande et j'attire l'attention de la population et de vous-même qui présidez le Conseil d'Administration pour que les plannings soient arrêtés de manière maintenant très rapprochée. Je le fais parce que c'est l'attente de la population, du personnel médical et c'est aussi pour dire ici que l'attentisme de l'Etat à l'égard de l'Hôpital Saint-Jacques n'est tout de même pas un succès pour la politique locale.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Merci Monsieur le Député. Je pensais que dans les précautions oratoires vous auriez simplement précisé que nous sommes au Conseil Municipal mais transportons-nous quelques instants au Conseil d'Administration du CHR puisque vous ne vous adressez plus au Maire mais au Président du Conseil d'Administration du CHR !

M. JACQUEMIN : Le Maire est ès qualité Président du Conseil.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : C'est exact. Alors dans ce dossier de l'Hôpital, la Ville n'intervient absolument pas. Elle n'y met pas un centime donc cela ne la concerne que très indirectement. Mais pour l'information de M. JACQUEMIN, j'ai demandé au Directeur Général de préparer une note sur ce projet de restructuration de Saint-Jacques que je lui remettrai. Il aura ainsi tous les renseignements que je vais résumer ici.

Dès que l'Hôpital Jean Minjoz a été construit en 1977, on a parlé de restructurer l'Hôpital Saint-Jacques. On a établi, durant ces quinze années, projet sur projet, arrivant parfois jusqu'à l'APS et même jusqu'à l'APD mais vous savez que le Ministère de la Santé est une tutelle impitoyable, c'est-à-dire que si vous changez la moindre chose dans la convention que vous envoyez, on vous retourne votre dossier. Donc pour un projet de restructuration de X services, vous pensez bien qu'il manquait toujours quelque chose, ce qui fait que depuis 1977 et surtout depuis 1986 où nous avons pris une société, SOGELERG, pour la maîtrise d'oeuvre de l'opération de restructuration de l'Hôpital Saint-Jacques, je dis ien 1986 avec un marché d'ingénierie etc., nous avons monté dossier sur dossier, premier projet, deuxième projet, troisième projet. Nous arrivons enfin au 15 juillet 1992 où une lettre du Préfet, sous contrôle du Ministère de la Santé, définit la restructuration de l'Hôpital qui sera une restructuration plus réduite, puisqu'elle concernera l'installation dans de nouveaux pavillons des services urologie, néphrologie et dialyse.

En ce qui concerne le service de chirurgie infantile du Professeur AUBERT, c'est le pavillon Bersot qui est en partie occupé aussi par le Professeur ONIMUS, il faut réinstaller la chirurgie des scolioses du Professeur ONIMUS pour que la chirurgie infantile se retrouve dans des locaux restructurés. Enfin, les travaux au service cardiologie seront terminés. Ces services resteront donc à Saint-Jacques tandis que d'autres seront transférés à Jean Minjoz. C'est là qu'intervient le projet d'établissement car pour ces transferts, il faut un projet médical qui est établi par la Commission Médicale, puis un projet d'établissement qui va se mettre en place. L'appel d'offres est passé mais on ne peut pas faire cela en moins d'une année. Donc pour l'installation de nouveaux services à Jean Minjoz, il faudra attendre fin 1993 pour savoir exactement comment on va procéder.

Aussi nous devons nous rendre prochainement auprès du Directeur des Hôpitaux à Paris afin de solliciter une dérogation à ce principe fondamental qui fait obligation d'établir un projet d'établissement car il existe déjà dans les dossiers précédemment soumis et on pourrait peut-être avancer.

Je rappelle que l'Hôpital est une grosse entreprise dont le budget est supérieur à celui de la Ville. L'Hôpital établit 4 000 bulletins de salaire par mois, l'arbre de Noël des enfants à l'Hôpital, c'est 3 400 gosses, donc c'est une immense entreprise qu'on ne restructure pas facilement et je crois que l'idée fondamentale d'un certain nombre, notamment de médecins, était de transférer l'ensemble des services à Jean Minjoz. Vous savez que le projet de l'Hôpital Minjoz a été à peu près divisé en deux ; il était prévu à l'origine de transférer l'ensemble des services à Châteaufarine, mais on a réduit ce projet si bien que lorsque Jean Minjoz a été terminé, on a constaté qu'il fallait restructurer Saint-Jacques pour les services qui y étaient maintenus.

Pour revenir au point de départ de M. JACQUEMIN, le service des urgences qui était mal qualifié dans un certain bulletin n'est pas ce qu'on en dit. Les urgences c'est déjà Jean Minjoz où se trouvent les plateaux techniques et cela fonctionne très bien, Saint-Jacques est secondaire puisque limité en type d'interventions. Alors soyez sans crainte ! S'il vous arrive quoi que ce soit, n'hésitez pas à vous rendre au service d'urgences, vous y serez fort bien accueilli car il y a aussi un très bon personnel au CHR de Besançon.

Dont acte